

OPÉRATEUR(TRICE) EN VIDÉOPROTECTION ET EN TÉLÉSURVEILLANCE

FORMATION QUALIFIANTE DE NIVEAU 4

Codes Rome : K2503 – K1707

AGRÉMENT CNAPS N° FOR-064-2027-01-26-20220650831

RNCP : 31117

INFOS PRATIQUES

Formation de 12 mois dont 8 semaines de stage en entreprise, à réaliser sur une période de 3 ans au maximum.

Modalité d'accès possible :

- Via notification MDPH (coûts assurés par l'Assurance Maladie).
- En alternance.
- Via les entreprises.

Tarifs à partir de 10 750 €.

LA PROFESSION

L'Opérateur(trice) en Vidéoprotection et en Télésurveillance assure à distance la sécurité des personnes et des biens sur es sites dans un cadre légal défini par le livre VI du code de la sécurité intérieure et par des procédures internes ou contractuellement définies par le client.

Il(elle) traite des alarmes et/ou les images provenant des systèmes de vidéoprotection ou de télésurveillance dans le respect de la réglementation du métier et en respectant le code déontologique de la profession.

LES OBJECTIFS

L'objectif du parcours est d'acquérir les compétences nécessaires pour une parfaite autonomie sur les deux activités principales :

- Sécuriser des personnes, des lieux et des biens à l'aide de moyens de vidéoprotection,
- Gérer la sécurité des personnes, des lieux et des biens au moyen d'un dispositif de télésurveillance et réguler l'organisation des interventions

LES CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

- Bonne maîtrise verbale.
- Pas de problème d'audition.
- Bonne acuité visuelle et distinction des couleurs.
- Travail intensif sur écran en position assise.
- Stabilité émotionnelle.
- Capacité comportementale à la négociation et au dialogue (sollicitations multiples).
- Autorisation préalable du CNAPS.

VOTRE PROFIL

- Niveau fin de première ou équivalent.
- Niveau de français B1.
- Maîtrise de l'outil informatique : environnement Windows et Pack Office (bases Word, PowerPoint et Excel à l'entrée en formation).
- Facilité d'expression écrite (phrases simples) et orale.
- Sens de l'initiative.
- Capacité d'analyse et de compréhension.

Une préparatoire peut être proposée en amont de la formation (fortement recommandée).

LES QUALITÉS DE L'OVT

Discrétion, méthodique et rigueur, organisé.

Exposer et argumenter oralement un sujet, faire face aux objections. Travail en équipe, disponibilité (horaires décalés, permanences week-end et jours fériés, etc.), Gestion du stress.

LES DIFFÉRENTS SECTEURS

- Secteur privé ouvert ou non au public
- Secteur public

Types d'emploi accessibles :

Opérateur(trice) en vidéoprotection, opérateur(trice) en télésurveillance, etc.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter :

Établissement et Services de Réadaptation Professionnelle Jurançon



1798, avenue des Frères Barthélémy – 64110 Jurançon



Tel : 05 59 06 30 88 - Fax : 05 59 06 55 50



Email : pyrenees@cric.asso.fr



Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue et conformément à la Législation, les personnes accompagnées évaluent la formation à l'issue de celle-ci à partir d'un questionnaire de satisfaction.

V06/07/2023



OPÉRATEUR(TRICE) EN VIDÉOPROTECTION ET EN TÉLÉSURVEILLANCE

NOTRE PÉDAGOGIE

Formation alternant apports théoriques et mises en situations professionnelles.

Périodes en entreprise : stages d'application.

Les parcours sont personnalisés et modulables.

LES INTERVENANTS

Un **axe de Formation** avec des professionnels du secteur en charge des apprentissages techniques.

Un **axe de Services** offrant une prise en charge globale avec un accompagnement pluridisciplinaire renforcé autour de 2 pôles : le pôle accompagnement et le pôle campus (Hébergement – Restauration).

VALIDATION VISÉE

Titre professionnel de niveau 4.

Reconnu au niveau national et homologué par le Ministère du Travail.

Méthodes d'évaluation :

- Évaluation Continue en Formation.
- Passage du Titre Professionnel.

POSSIBILITÉ D'OBTENTION DE CERTIFICATIONS

- VOLTAIRE pour le français
- LINGUASKIL pour l'anglais
- TOSA pour l'informatique

Nos établissements accueillent les personnes en situation de handicap en leur proposant différents parcours individualisés.

* CCP = certificat de compétence professionnelle

LE PROGRAMME

Module 1 :

- Veiller au fonctionnement des installations et équipements de vidéoprotection en centre d'exploitation.
- Assurer la sécurisation des personnes, des lieux et des biens par un système de vidéoprotection.
- Analyser et exploiter les images ou alarmes d'un système de vidéoprotection.

Module 2 :

- Veiller au fonctionnement et à la sécurité d'un centre d'exploitation en télésurveillance.
- Réceptionner et traiter l'information et la communication en télésurveillance.
- Apporter un conseil de niveau 1 au client en télésurveillance.
- Déclencher et réguler l'intervention des personnes habilitées ou des services compétents.
- S'assurer du retour de fonctionnement à la normalité des systèmes de sécurité.

Le titre inclut un **tronc commun** composé de modules : formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST), environnement juridique, professionnel, gestion des risques etc.

Possibilité de préparer le titre par capitalisation de modules.

PASSERELLES

Ce titre donnant lieu à une formation de niveau 4, l'équivalence d'un baccalauréat, ouvre par la suite aux concours et formations exigeant ce niveau.

Exemple de niveau 5 (Bac+2) :

- BTS Management opérationnel de la sécurité.

Nous n'avons pas de formation supérieure en suite de parcours.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter :

Établissement et Services de Réadaptation Professionnelle Jurançon

1798, avenue des Frères Barthélémy – 64110 Jurançon

Tel : 05 59 06 30 88 - Fax : 05 59 06 55 50

Email : pyrenees@cric.asso.fr



Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue et conformément à la Législation, les personnes accompagnées évaluent la formation à l'issue de celle-ci à partir d'un questionnaire de satisfaction.

V06/07/2023

